



298 Marie-Victorin
Baie-du-Febvre, Québec
J0G 1A0
Tél. : 819-803-6015
Courriel : directeur@regielacstpierre.ca

Baie-du-Febvre, le 4 Mai 2020

Saviez-vous que...

- Entre 2015 et 2017, il y a eu en moyenne 16 500 incendies annuellement au Québec ? C'est donc 45 incendies quotidiennement.
- Plus de 5 600 incendies touchent des bâtiments résidentiels, soit plus de 15 par jour ?
- Plus de la moitié de ces incendies sont liés à l'erreur humaine ?
- 28% des incendies de bâtiment résidentiel débutent dans la cuisine et que dans 84 % des cas, les appareils de cuisson sont en cause?
- Entre 2015 et 2017, 131 personnes sont décédées dans un incendie de bâtiment?
- Près de deux victimes sur trois sont de sexe masculin ?
- La majorité des décès dans les incendies sont causés par la fumée et non par le feu?
- Le seul moyen d'être averti à temps est un avertisseur de fumée qui fonctionne en tout temps?

Protégez-vous contre les incendies à la maison

La négligence, la distraction et l'imprudence sont les causes de la majorité des incendies résidentiels. Vous pouvez vous protéger contre les incendies par des **gestes simples** :

- Installez un avertisseur de fumée par étage, au minimum, y compris au sous-sol;
- Vérifiez leur fonctionnement régulièrement;
- Faites le plan d'évacuation de votre domicile;
- Exercez-vous à l'évacuer.

Alain Auger, Directeur

Source : Ministère de la sécurité publique